

ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ET PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (PDA)

Après presque 6 ans de procédure, le conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) le 28 octobre 2021. Il sera applicable début 2022 et remplacera les PLU communaux en vigueur actuellement. Ce document détermine notamment les règles d'occupation et d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire communautaire. Le conseil communautaire a également approuvé la proposition de l'Etat sur les périmètres délimités des Abords (périmètres Architecte des Bâtiments

de France) pour les communes d'Athée-sur-Cher, Bléré, Céré-la-Ronde, Chenonceaux, Chisseaux, Civray-de-Touraine, Courçay, La-Croix-en-Touraine, Dierre, Francueil et Saint-Martin-le-Beau. ●

+ RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes Bléré Val de Cher
02 47 23 58 63 et/ou votre commune.

ACTIVITÉS SPORTIVES EN FAMILLE

Killian Boinquet ostéopathe rue de Tours, vous propose une activité sportive en famille (tout âge confondu et toutes conditions physiques). Séance mensuelle gratuite d'une heure : échauffement, cardio, renforcement musculaire et jeu pour créer la cohésion de groupe. Les deux premières séances sont fixées les 22 janvier 2022 et 5 février 2022. Rendez-vous au gymnase Pierre Boureau à 14h30. ●

+ INSCRIPTIONS

Killian Boinquet - 06 10 77 41 94 - Killian.boinquet@gmail.com

CITOYENNETÉ : LE RECENSEMENT DU 20 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2022

La commune recrute 6 agents recenseurs (indemnités financières) pour la période du 05/01/2022 au 22/02/2022, si vous êtes intéressé envoyer votre CV et lettre de motivation à la Mairie. Contact au 02 47 50 67 26

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utiles car ils servent à calculer la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépend aussi le nombre d'élus au conseil municipal, l'installation de commerce, le mode de scrutin... En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe ! Un agent recenseur recruté par la mairie se rendra à votre domicile, il vous remettra vos codes de recensement pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra un questionnaire papier, qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Le recensement est sûr : vos données personnelles sont protégées. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent. ●



+ INFORMATIONS

Vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR ST MARTIN LE BEAU :

LES AMIS DES PARCS ET DES JARDINS DE ST MARTIN LE BEAU

Créée en novembre 2021, notre association a pour objet de travailler en partenariat avec la municipalité pour créer, entretenir et animer des parcs et des jardins sur la commune. Nos actions seront à destination de tous : les enfants dans le cadre d'animations pédagogiques et les adultes autour d'animations spécifiques pour faire connaître les plantes médicinales et culinaires.

Notre 1^{er} projet : la création d'un jardin des simples dans le centre-bourg qui s'intégrera totalement dans le projet d'embellissement du centre de notre commune actuellement mené par la municipalité. Le jardin des simples (ou jardin médicinal) est un lieu où on cultive principalement des plantes officielles (aux vertus médicales) et des plantes condimentaires (thym, sauge, mélisse...).

Nous avons commencé à installer les premières plantes sur le terrain situé face à la mairie. Une cabane devrait bientôt y trouver sa place.

Le jardin des simples peut faire partie du patrimoine de notre village et devenir un lieu d'échange et d'animation. Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre soutien. Notre assemblée générale se tiendra en février, n'hésitez à nous rejoindre (Bulletin d'adhésion disponible à l'accueil de la Mairie). ●

+ INFORMATIONS

parcsetjardins.smlb@gmail.com

L'AGENDA

(sous réserve des règles sanitaires en vigueur)

Ven. 14 janvier

Auberge de la Treille à 18h30
conférence : Gwénaëlle Aubry.

Jeu. 20 janvier

Auberge de la Treille à 18h30
conférence : Elsa Fottorino.

VŒUX DU MAIRE

Face au contexte et incertitudes liés aux contraintes sanitaires, nous avons décidé de ne pas maintenir la date prévue en janvier pour les vœux du Maire. Nous regrettons vivement l'impossibilité de vous proposer ce moment festif et convivial.

À NOTER

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES SOIRÉES CULTURELLES PROPOSÉES PAR :

- **L'Auberge de la Treille**
auberge-de-la-treille.com
ou saintmartinlebeau.fr ;
- **les Amis du Manoir Thomas-Bohier**
amisdumanoirthomasbohier.fr
- **les Amis de la Bibliothèque**
liretdelire.wordpress.com
Bibliotheque-Saint-Martin-le-Beau

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre dernier bulletin municipal sur le nom de notre nouveau médecin : Dr Diakité. ●

SAINT-MARTIN-LE-BEAU

À VOS CÔTÉS

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°07
DÉCEMBRE 2021



saintmartinlebeau.fr

[Mairie de Saint-Martin le Beau](https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Martin-le-Beau)

EN BREF

ANNIVERSAIRE

MADAME TORRES FÊTE SON CENTENAIRE



Le 24 novembre 2021, Mme TORRES a reçu la visite surprise de Monsieur le MAIRE pour fêter son 100^e anniversaire. Née le 23 novembre 1921 à Villeperdue, Carmen TORRES vit à Saint Martin le Beau depuis 41 ans.

En 1945, un jeune homme algérien mobilisé par l'armée française est fait prisonnier de guerre par les nazis au château d'Amboise. Il est envoyé au travail forcé dans les fermes du département. Nostalgique, en 1946, il revient sur les pas de son destin militaire pour remercier une famille de Villeperdue qui l'a accueilli. Il y retrouve Carmen et l'épouse en 1947.

C'est avec ce jeune prisonnier de guerre qu'elle s'installe d'abord à Bougie (en Algérie) pour exporter des agrumes. Mais l'histoire marquera cette famille car le couple sera contraint de regagner la France avec leur fille. Ils ouvrent alors une alimentation à Bléré et décident de vivre dans notre commune. La douceur de vivre de notre belle région est sûrement la clé de sa longue et belle vie ! Carmen TORRES est une femme en parfaite santé et nous lui souhaitons une nouvelle fois un excellent anniversaire ! ●

À nouveau, malheureusement, cet hiver est marqué par le contexte pandémique, par son lot de contraintes sanitaires et de mesures de précaution. Vous le savez, les services municipaux et l'équipe municipale sont mobilisés pour adapter au mieux les services publics, les moments festifs et traditionnels. La lassitude est là mais nous devons tenir, ensemble.

2022 s'avance. Cette année sera, à n'en pas douter, une année où combien politique avec des échéances nationales, présidentielles et législatives déterminantes pour notre pays.

Elle sera également politique pour Saint-Martin-le-Beau.

Politique au sens noble du terme, celui de la vie de la cité, celui de la vie d'une collectivité locale. Pour cela, 2022 sera notre deuxième année pleine de mandat. Constamment confrontés aux conséquences de la situation sanitaire, nos projets et nos engagements ont néanmoins pris leur essor.

Premier engagement : l'écoute. Le conseil municipal vient de valider la création de **notre comité consultatif**. Ce comité composé de Saint-Martinois est un lieu de démocratie locale et de participation citoyenne. Il vous permettra de prendre votre territoire en main. **Engagez-vous !** En 2022, nous mettrons en place un budget participatif communal qui permettra de répondre directement à vos attentes.

Deuxième engagement : l'éducation au développement durable. L'aménagement du Clos Yvonnet sera terminé en début d'année. Cet espace ouvert est un lieu de rencontres, d'animations et de pédagogie en direction des plus petits mais aussi des plus grands. Ce projet a été co-construit avec des administrés, des élus et le service technique de la commune. Merci à eux.

Troisième engagement : l'embellissement de notre environnement. Le « **jardin des simples** », face à la future bibliothèque, est en cours d'aménagement par l'action déterminée de citoyens. La création de la **nouvelle association**, « Les amis des parcs et des jardins de Saint-Martin-le-Beau », démontre notre dynamisme associatif et l'intérêt renouvelé pour notre cadre de vie.

Quatrième engagement : la cohésion. La maison des solidarités ouvrira ses portes dès le début d'année. Elle permettra à l'association Saint-Martin Solidarité d'avoir un lieu dédié au service de nos concitoyens les plus en difficulté.

Cinquième engagement : une école rénovée, les associations et la culture au cœur de notre action. Le comité de pilotage pour la rénovation de l'école élémentaire travaille et, en 2022, nous finaliserons l'étude.

Le pôle culturel et associatif est désormais sur de bons rails. L'architecte a été choisi et les premières esquisses seront présentées dès le début de l'année.

Notre engagement a toujours été et sera celui du travail et de l'écoute. Il est mené quotidiennement par vos élus.

Je remercie l'ensemble des équipes et des agents communaux pour leur implication.

Je remercie, également, les élus du Conseil des jeunes, pour leur présence à toutes les cérémonies de l'année qui se termine et pour leur participation active à la vie communale.

Profitons d'être ensemble, des petits bonheurs du quotidien, des moments privilégiés à partager et à cultiver. Belles fêtes de fin d'année à tous. ●



Notre engagement a toujours été et sera celui du travail et de l'écoute. Il est mené quotidiennement par vos élus.

Alain Schnel, Maire

CONTACT

Mairie de Saint-Martin-le-Beau
Place Marcel Habert - 37270 Saint-Martin-le-Beau
Tél. 02 47 50 67 26

RETROUVEZ-NOUS SUR :



saintmartinlebeau.fr

[Mairie de Saint-Martin-le-Beau](https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Martin-le-Beau)

VIE COMMUNALE

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

MARCHÉ DE NOËL

Cette année, le marché de Noël organisé par la municipalité sur la place de la Mairie a eu le plaisir d'accueillir 22 exposants : restauration, artisanat local et animations pour les enfants, ainsi qu'une magnifique exposition de patchwork au Manoir Thomas Bohier. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de très nombreux Saint-Martinois ont répondu présents à ce marché gourmand et créatif, conclu par un concert à l'église.

En présence du père Noël, et de Louise, Maire du conseil municipal des jeunes, les lauréats du concours de dessins ont été récompensés. La municipalité remercie les exposants, les associations, les agents techniques et toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cet événement festif. ●



RESTAURATION

LA STATUE SAINTE ROSE DE LIMA



Fin novembre la statue Sainte Rose et son retable ont retrouvé leur éclat grâce au travail de deux restauratrices. En effet, ces deux professionnelles ont entrepris un travail minutieux durant quatre semaines. N'hésitez pas à aller admirer leur travail pendant les heures d'ouverture de l'église. (Du lundi au vendredi de 9h15 à 16h et le samedi de 9h15 à 11h45). ●

LE MANOIR THOMAS BOHIER

La restauration des chapiteaux sculptés en pierre calcaire de la façade est terminée. Les deux angelots ont retrouvé leur éclat d'antan. ●



PAROLES AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

TÉLÉTHON 2021

La soirée du téléthon fut un vrai succès ! Les activités proposées étaient autant pour les grands que pour les petits : parcours de karaté, jeux de société, jeux en bois, pêche à la ligne et de

nombreux lots à gagner ! Il y avait même un défi petit BAC auquel j'ai aussi participé ! Un délicieux rougail saucisses (cuisiné par Restauval) et des gâteaux préparés pour l'occasion par

de fidèles bénévoles. Merci à tous les participants et aux généreux donateurs pour cette action solidaire du téléthon ! À l'année prochaine ! ●

*Ecrite par Louise Travouillon,
Maire du Conseil Municipal des jeunes*



VIE MUNICIPALE

CRÉATION COMITÉ CONSULTATIF

La commune franchit une nouvelle étape importante pour le développement de la Démocratie Municipale ! En effet, et conformément aux promesses de campagne, le conseil municipal a validé la création d'un comité consultatif au sein de notre commune. Il participera à favoriser les liens entre les habitants et la municipalité.

Ce comité regroupera 15 Saint-Martinois et Saint-Martinoises, âgés de 18 ans ou plus, et aura la charge de dialoguer avec l'équipe municipale pour construire des projets communs. Ce dialogue avec les citoyens concernera les enjeux de la vie des habitants, comme la mobilité, l'environnement, le patrimoine ou d'autres sujets touchant au cadre de vie.

Il permettra également de faire remonter des idées, des projets et des innovations, ainsi les citoyens pourront s'investir et participer à la vie communale.

Cette ambition reflète également nos valeurs démocratiques et républicaines, de fraternité, de modernité et d'ouverture. En ces temps difficiles, elles sont plus que jamais les piliers de notre vie civique.

Ainsi, vous êtes toutes et tous appelés à nous faire parvenir vos candidatures si vous souhaitez vous engager pour l'intérêt général et pour notre commune. Un bulletin d'inscription sera disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet. ●

CHANGEMENT DE CONSEILLER MUNICIPAL

Bienvenue à M. Jean-Michel UHART, nouveau conseiller municipal en remplacement de M. Jean-Yves AUDIGOU qui a démissionné de ses fonctions. ●

PAROLE AUX ÉLUS

Liste Saint-Martin 2020

Au revoir

500 signes pour rendre hommage à une ancienne collègue c'est bien peu, mais notre droit de parole est réduit. Nos pensées vont d'abord à ses enfants et son mari. Corinne Renouveau ex-agent communal, colistière lors des municipales de 2014, dont nous sortions vainqueur et fut ajointe aux affaires scolaires. Nous garderons d'elle son âme de battante, révoltée parfois, son esprit protecteur pour ses enfants et ceux des autres, son courage, son sourire.

Chère Corinne merci et repose en paix



LES SAINTS MARTINOIS À L'HONNEUR

GABRIEL YOYOTE-PIGÉ

Notre commune regorge de personnalités talentueuses, c'est pourquoi vos élus partent à leur rencontre afin que vous puissiez faire leur connaissance. Pour cette première, nous sommes très fiers de vous présenter Gabriel YOYOTE-PIGÉ (15 ans).

Installé depuis 11 ans sur notre commune, ce jeune athlète a débuté le Rugby à l'âge de 9 ans au club de « l'Ovale de Loire » (Lussault). Il y est resté un an mais ce club a toujours gardé un œil bienveillant sur lui. Depuis, rien ne l'a arrêté dans sa passion, il poursuit son parcours amateur au club de Saint-Pierre-des-Corps et enfin à Tours, club dans lequel il fut détecté pour entrer en académie Pôle Espoirs... Normal quand on est très doué !

L'an dernier un choix important s'est offert à lui. Soit il intégrait la section Rugby au lycée Vaucanson, soit il se faisait repérer par des clubs professionnels lors de tests. Le 22 mai 2021, c'est une excellente nouvelle qui lui est parvenue. Le Lyon Olympique Universitaire Rugby lui propose d'intégrer son centre de préformation à partir du mois d'août. Il entre dans la « mercerie » (élite) du club. Un long parcours s'ouvre à lui à partir d'aujourd'hui car, pour aboutir à son projet de devenir joueur professionnel il devra réussir des sélections très exigeantes pour intégrer les « crabos » et enfin les « espoirs ». Gabriel

ne lésine pas sur le travail depuis son arrivée au club : en moyenne, 2 h d'entraînement par soir, de la musculation, des exercices de cardio et des analyses de matchs en vidéo. En parallèle à ce cursus sportif, Gabriel reste un élève comme tous les autres qui doit suivre une scolarité de seconde dans un lycée général. Il a pour projet de poursuivre dans des enseignements type « création et innovations technologiques ».

Gabriel est un fabuleux numéro 5 (deuxième ligne) et en a toutes les qualités : explosif, rapide, fort, il a su développer une excellente vision du jeu. Mais la clef pour lui, qu'il souhaite transmettre aux autres jeunes de la commune : « travailler, ne jamais lâcher, le mental fait la différence avec les autres, se préparer et surtout croire en ses rêves ». Et ça paye, car le voilà sélectionné par le Centre National de Rugby pour intégrer les « mercredi bleu » (repérage des futurs talents nationaux). Nous souhaitons à Gabriel tout le succès qu'il mérite et saluons sa famille qui l'accompagne chaque jour dans ce fabuleux projet. Bravo Gabriel ! ●



NATURAYL LA SAVONNERIE

En 2020, Aurélie Prévost et son mari, ont acquis cette bâtisse qui au début du XX^e siècle était une ancienne huilerie. « Considérant que l'huile est l'ingrédient principale de tous mes produits, ce retour à l'Histoire originelle de cette maison me touche particulièrement » Aurélie fondatrice de Naturayl. Depuis début novembre, la savonnerie située au 38 rue de Chenonceaux vous propose du local, de l'éthique, du fait main, du beau et du bio. ●



OUVERTURE DE LA SAVONNERIE NATURAYL

Mercredi & Vendredi : 10h-12h30 / 13h30-18h45
Samedi :
basse saison : 10h-12h30
haute saison : 10h-12h30h / 13h30-18h

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

LA MALLE À DÉCOR

Nouvelle activité créée en septembre 2021 sur notre commune. En tant qu'artiste totalement autodidacte, Charline Pontlevoy passionnée de dessin, propose diverses prestations 100 % uniques et réalisées à main levée :

- Reproduction aux pastels secs du portrait réaliste de vos fidèles compagnons à poils ou à plumes.
- Création d'une paire de baskets avec la thématique et le motif de votre choix afin que vous soyez les seuls à posséder ce design conçu spécialement pour vous.
- Réalisation d'une fresque murale pour votre intérieur afin d'apporter une touche personnelle à votre chambre, à votre bureau.
- Décoration d'une vitrine de Noël
- Et bien sûr personnalisation de tout un panel d'autres objets tels un coffre à jouets, une boîte mouchoir...



INFORMATIONS

www.lamalleadecors.fr, lamalleadecors, la_malle-a_decors et e-mail : lamalleadecors@gmail.com

FOCUS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



De nombreux Saint-Martinois ont pu se rassembler en souvenir de nos soldats Morts pour la France. Merci aux élus du Conseil Municipal des Jeunes pour leur implication. ●

À NOTER

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU 37 15
- Centre anti-poison 02 47 48 21 21
- Gendarmerie Bléré 02 47 30 82 60 ou le 17
- Pompiers 18
- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police 112
- Coupure électricité ENEDIS 09 72 67 50 37
- Eau potable, assainissement Véolia 09 69 32 35 29

VALÉRIE BINET, CONSEILLÈRE ERA IMMOBILIER 37

Valérie vous accompagne lors de vos futurs projets immobiliers afin qu'ils se réalisent en toute sérénité et dans les meilleurs délais.

INFORMATIONS

06 74 74 94 69 - valerie.binet@eraimmo.fr

CONSEILLÈRE MISS CAPTAIN

La mode à domicile pour femmes du 34-52.

INFORMATIONS

06 74 74 94 69
Valerie.conseillerecaptain37@orange.fr